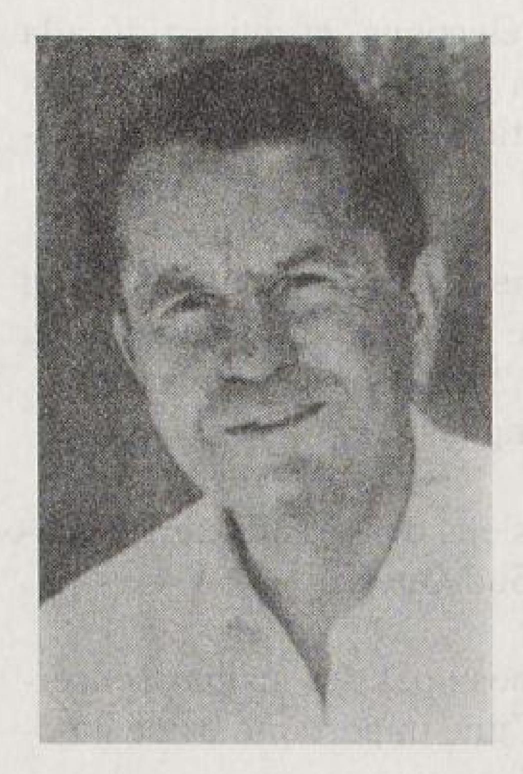
Département de la Haute-Garonne

Elections Législatives du 12 Mars 1978

V[e] Circonscription MURET-VILLEFRANCHE



POUR UN VRAI DEPUTE...

Jacques DOUZANS

Electrices, Electeurs, mes amis,

NOUS SOMMES EN OCCITANIE ...

Au fur et à mesure que j'avance dans cette campagne électorale, je suis frappé par l'inadaptation des propositions formulées par la plupart des candidats quant à la véritable solution des problèmes de tous ordres qui se posent dans notre région.

Inutile de s'interroger longuement sur l'origine de cet état de choses.

Comme beaucoup de téléspectateurs qui assistent depuis plusieurs mois aux matches de ping-pong que se livrent à la télévision, les leaders politiques, les candidats sont aliénés par les directives, les mots d'ordre, les slogans, lancés par les «Etats Majors parisiens» des partis auxquels ils appartiennent.

Or, tous ces programmes élaborés minutieusement depuis des mois et des années par les tenants du pouvoir bureaucratique qui, de PARIS, gouverne aujourd'hui la France, ne sont nullement porteurs des solutions susceptibles d'améliorer le sort des habitants du Sud-Ouest, et sont même déconcertants.

Je prends deux exemples :

La plupart des candidats se conformant aux directives de leurs partis, déclarent qu'il faut indexer les prix agricoles et les prix industriels.
Je dis qu'un tel comportement est irresponsable et aberrant.

Proposer de payer le blé et le maïs au même prix pour les quelques centaines de quintaux livrés par nos petits exploitants du Sud-Ouest et pour les dizaines de milliers de quintaux livrés par les grandes exploitations de la Beauce et de la Brie, est proprement suicidaire pour notre agriculture régionale. Les intérêts des grandes exploitations du Nord de la Loire divergent totalement de ceux de nos petites exploitations familiales.
Pour défendre nos agriculteurs du Midi, je propose la seule solution valable : **le rétablissement du quantum.**

Autre exemple :

La plupart des candidats proposent de rembourser la taxe à la valeur ajoutée aux communes, pour les travaux qu'elles effectuent.

Je ne suis pas d'accord.

Soumettre au même régime de grandes métropoles et de toutes petites communes, causera un préjudice considérable à ces dernières.

Si on accepte cette proposition, l'Etat remboursera la T.V.A. à STRASBOURG, LYON, MARSEILLE, etc., pour des travaux que ces grandes villes réalisent et qui lui rapportent des milliards.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

L'Etat ne sera-t-il pas alors tenté de récupérer ces sommes très importantes que ces grandes villes ont pourtant les moyens de payer, sur d'autres catégories de contribuables moins favorisés ?

Pour défendre les intérêts de nos petites communes, je formule la proposition suivante : l'Etat remboursera la T.V.A. aux communes dont le montant du budget et le chiffre de la population ne dépassent pas un certain plafond.

Je pourrais ainsi perpétuer les exemples.

Je souhaite que dans le brouillard où se trouvent tous les Français à la veille de ces élections, et qui est dû à la fragilité de notre situation économique et financière, les électeurs de la Ve Circonscription prennent conscience de la nécessité de donner une priorité à la solution des problèmes spécifiques, qu'ils soient politiques, économiques, culturels, de notre région.

Il est temps de réaliser que dans Midi-Pyrénées, le salaire moyen par personne ne représente que 80 % du salaire moyen national, que le produit de l'impôt sur le revenu n'atteint, par habitant, que 50 % de l'ensemble de la France, que le montant des livrets de caisse d'épargne s'élevait en 1976 à 16.320 F contre 20.000 sur le plan national, que Midi-Pyrénées a été, en 1977, l'avant-dernière région de France pour les créations d'emplois...

Je ne pense pas que la thérapeutique tous azimuts proposée par les états majors parisiens des grands partis politiques, puisse avoir une efficacité quelconque sur les maux dont nous souffrons dans notre Sud-Ouest.

Les Corses et les Bretons ne se sont pas, eux, laissé piéger par les solutions parisiennes : par des actions concertées, ils ont obtenu quelquefois, des résultats non négligeables (implantation à RENNES, d'une importante usine automobile, tarifs privilégiés pour les communications entre la Corse et le Continent).

La morale de cette histoire est que ce ne sont pas les partis politiques mais les «hommes» que vous aurez choisis pour vous représenter au Parlement, qui pourront régler ces problèmes : une concertation étroite entre les élus d'Occitanie, au-dessus de tout patriotisme de parti, sera absolument nécessaire dès le 19 mars, pour régler les problèmes spécifiques de notre région.

Cette cohésion indispensable sur le plan régional, est également souhaitable sur le plan national.

Dans la période d'austérité où nous sommes entrés, on ne peut plus gouverner la France avec 51 % des voix contre 49.

Abandonnons ces termes manichéens de droite et de gauche qui procèdent d'un état d'esprit moyennageux, d'une certaine indigence intellectuelle, et qui ne veulent plus rien dire. Nous ne sommes plus au temps des Gaulois : **il est temps de mettre un terme à cette coupure de la France en deux,** qui incombe, en grande partie, au comportement irresponsable de la télévision.

C'est dans cet esprit que Louis Brunet et moi-même nous sommes tendu la main pour que dans le Gouvernement de demain figurent des représentants des possédants et des représentants des travailleurs.

Comme disait jadis le Président QUEUILLE, les Français sont condamnés à vivre ensemble. Aussi, devons-nous prendre, sans plus tarder, les mesures de justice sociale les plus élémentaires, telles la revalorisation du S.M.I.C. et du travail maternel, ainsi qu'une meilleure répartition des sacrifices, afin que tous nos compatriotes, héritiers du glorieux passé de notre Pays, puissent, sans arrière pensée et sans réticence, communier dans un même destin.

Pour ce faire, il vous appartient de choisir demain, UN VRAI DÉPUTÉ.

Jacques DOUZANS
Maire de Muret
Conseiller Général de la Haute-GARONNE
Ancien Député

Vu, **Louis BRUNET**
1er Vice Président de la Chambre d'Agriculture
Maire de Gratens
Conseiller Général de la Haute-Garonne

IMPRIMERIE CAZAUX - MURET Tél. : 51.15.88.

Sciences Po / fonds CEVIPOF